

ECONOMIE : L'Urssaf et la Chambre de Commerce signent une convention pour aider les entreprises HA, 03/11



Roland Gomez à droite de l'image, président de la CCI04 avec les responsables de l'Urssaf.

L'Urssaf et la CCIT 04 ont signé une convention de partenariat pour accompagner les entreprises du département des Alpes-de-Haute-Provence. « C'est la déclinaison dans les départements, de la convention signée au niveau régional », a expliqué conjointement le président de l'Urssaf PACA Patrick Henry et le direc-

teur Dominique Clément. Le principe est simple. L'Urssaf fournit chaque trimestre à la CCIT, des informations sur l'évolution de la vie des entreprises, « nous percevons les cotisations et les contributions sociales, et sommes donc à la source de l'information sur l'emploi et la masse salariale ». Une aide précieuse pour la

chambre de commerce qui pourra alors mettre en place des actions de prévention.

« Cela concerne les entreprises en difficulté pour éviter qu'elles aient du retard dans leurs cotisations, au risque de redressement », comme l'a souligné le président Roland Gomez. Mais

le dispositif concerne aussi les repreneurs et créateurs d'entreprises, qui doivent naviguer "à vue", au début de leur activité, « de les accompagner dans leurs stratégies de développement ». Un accord susceptible d'améliorer la relation entre les Urssaf et les cotisants en se positionnant comme

un partenaire des entrepreneurs, et pour la CCIT d'accroître la relation de service et d'apporter en tout point du territoire « un accompagnement efficace et homogène à toutes les entreprises » a conclu Roland Gomez.

Bernard AIGROT